

Levée de l'avis d'ébullition préventif de l'eau émis en début de semaine

PONT-ROUGE, le 12 novembre 2021 – La Ville de Pont-Rouge informe la population que l'avis d'ébullition préventif de l'eau émis le 8 novembre dernier est maintenant terminé. Il n'est donc plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

- 30 -

Source :

Audrey St-Pierre
Conseillère aux communications
Ville de Pont-Rouge
Tél. : 418 873-4481, poste 107
audrey.st-pierre@ville.pontrouge.qc.ca